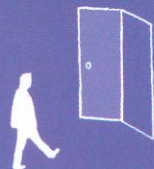


# À QUI S'ADRESSER ?



## La HALDE

**Par téléphone, pour toute information sur les discriminations :**

**08 1000 5000**

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 20 h 00, coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe.

**Par lettre, pour saisir la HALDE :**

Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité  
11 rue Saint-Georges - 75009 Paris

**Par courrier électronique :**

contact@halde.fr  
www.halde.fr

## Dans votre ville

Vous pouvez vous adresser au **point accueil de votre mairie**, qui saura vous renseigner et vous orienter.

civisme  
et  
démocratie  
www.cidem.org

Maires  
de grandes  
villes



CNFPT.fr

Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité  
11 rue Saint-Georges · 75009 Paris

[www.halde.fr](http://www.halde.fr)

Publicis Consultants

FERME  
POUR VOUS



# LES DISCRIMINATIONS NOUS CONCERNENT TOUS



## Qu'est-ce qu'une discrimination ?

C'est un traitement moins favorable subi par une personne par rapport à une autre dans une situation comparable, en raison de critères prohibés par la loi.

Les discriminations peuvent notamment se manifester à l'embauche, dans l'emploi, pour l'accès à un logement ou à un lieu public, pour l'accès à des biens et services. Elles peuvent aussi se traduire par un harcèlement moral ou sexuel.

## Les critères prohibés par la loi sont...

... l'origine, le sexe, la situation de famille, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions politiques, les activités syndicales, l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une « race » ou une religion déterminée.

*Article 225-1 du code pénal.*

**HALDE**

Haute Autorité  
de Lutte contre  
les Discriminations  
et pour l'Égalité

08 1000 5000  
[www.halde.fr](http://www.halde.fr)



# COMMENT APPARAISSENT LES DISCRIMINATIONS...



## → Le travail

• **Bernard** a 25 ans de métier dans la vente d'appareils bureautiques. À 46 ans et à la recherche d'un nouvel emploi, il pensait que son expérience serait un atout avant qu'on ne lui fasse comprendre, lors d'un entretien d'embauche, que son âge était surtout un handicap.

• **Nicole** est esthéticienne de formation. Petite et plutôt ronde, elle vit son métier avec enthousiasme. Dommage qu'il ne soit pas partagé. Récemment contactée pour remplacer une consœur dans un salon, on lui a finalement refusé le poste quand elle s'est présentée. On lui a dit que son apparence physique ne correspondait pas au profil de la clientèle très sensible à la silhouette...

• Être boulanger, c'est le rêve d'**Armand**. Depuis l'obtention de son CAP, il cherche en vain un premier emploi. Au téléphone, tout se passe formidablement, après tout se gâte. La dernière fois, celui qui aurait pu être son futur employeur lui a reproché de ne pas lui avoir dit qu'il était d'origine africaine et noir de peau.

• Promise à un bel avenir dans son entreprise, **Valérie** a vu sa carrière stoppée net quand elle a annoncé, un an après son embauche, qu'elle était enceinte. Quand elle a demandé des explications, son supérieur hiérarchique lui a simplement répondu qu'ayant fait le choix d'avoir un enfant, elle devait en assumer toutes les conséquences.



## → Les transports

• **Gérard** souffre d'obésité. Rien n'est facile pour lui, surtout dans les transports. Sa corpulence l'empêche souvent de s'asseoir, ou même de monter dans le bus qui le conduit à son travail. Il y a quelques jours, un chauffeur de taxi lui a carrément refusé une place dans sa voiture au motif que son véhicule n'était pas "équipé pour"...



## → Le logement

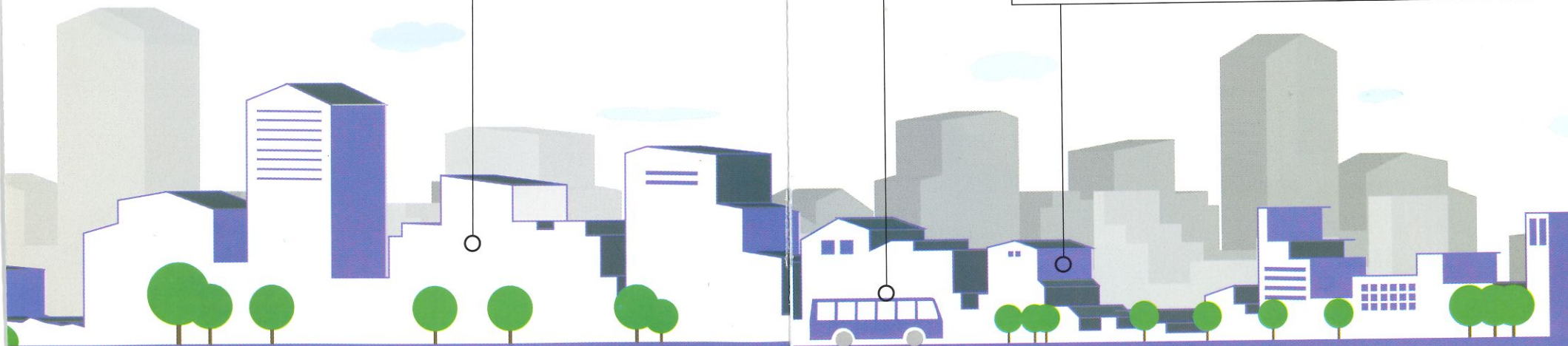
• **Jean-Paul** est responsable financier d'une grande entreprise et son ami **Philippe** est médecin. Jean-Paul a été muté en province. Ils doivent chercher un appartement suffisamment grand pour y vivre ensemble, comme ils le font depuis plus de dix ans, et pour que Philippe y installe son cabinet. Ils en ont visité beaucoup. En dépit de leurs revenus respectifs, ils se voient à chaque fois refuser leur dossier.

Dernièrement encore, un agent immobilier leur a fait remarquer que leur situation de Pacsés ne facilitait pas les choses...

• Récemment séparée du père de ses deux jeunes enfants, **Sandrine** s'est trouvée un emploi et assure désormais seule leur éducation. À la recherche d'un logement plus proche de son lieu de travail et de l'école des

enfants, Sandrine peut parfaitement assumer le loyer d'un deux pièces. Pourquoi alors exiger qu'en plus de sa fiche de paie, elle présente celle de son ex-mari ?

• Étudiante en droit, **Méïssa** est à la recherche d'un studio. Elle en a trouvé un, ou plus exactement en avait trouvé un. En effet, après lui avoir demandé une caution parentale, ses parents habitant la Guadeloupe, on lui a refusé le studio.





→ **L'école**

• **Marie** a du mal à se déplacer. Son taux d'incapacité est de 80%, mais son handicap ne l'a jamais empêchée d'aller à l'école. Pourtant quand sa mère a voulu l'inscrire dans son nouveau collège, le directeur de l'établissement a refusé. Il a prétendu qu'il y avait des problèmes de sécurité. Alors, Marie poursuit sa scolarité à l'autre bout du département.

• **Louis** est myopathe. Dans sa précédente école, la maîtresse acceptait qu'il s'absente plusieurs fois dans la semaine pour faire les séances de kiné respiratoire qui lui sont nécessaires. Quand Louis et ses parents ont déménagé, ils n'ont pas imaginé que la nouvelle école du petit garçon puisse leur refuser cet aménagement.



→ **La banque**

• **Marc** a un jour décidé d'être propriétaire de son logement. Comme il est dans la même banque depuis plus de 20 ans, c'est auprès d'elle qu'il a fait sa demande de prêt. Il a répondu aux questions qui lui ont été posées, en toute honnêteté, et a donc évoqué son diabète. La banque a refusé sa demande sans donner d'explication.



→ **La santé**

• Cela va faire sept ans que **Michel** vit dans la rue. Normalement, grâce à la CMU (Couverture maladie universelle), Michel peut accéder aux soins et bénéficier d'une prise en charge pour ses dépenses de santé. Pourtant, alors qu'il était très malade, il s'est heurté au refus d'un médecin. Quelques jours ont passé et son état s'aggravant, Michel s'est rendu à l'hôpital : une pleurésie a été diagnostiquée et il a dû être ponctionné en urgence.



→ **Les loisirs**

• **Benoît, Cédric et Samir** sont inséparables ! Ils ont grandi ensemble, sont allés ensemble à l'école, puis au lycée et bien sûr sortent ensemble dans les mêmes boîtes de nuit. Sauf dans celles qui refusent de laisser entrer Samir.

• Pour fêter ses 25 ans, **Mathias** a voulu organiser son

anniversaire à la piscine. Il a convié tous ses amis pour y faire la fête. Lui comme eux ne comprennent toujours pas pourquoi l'entrée leur a été interdite. Et moins encore depuis qu'on leur a expliqué que les deux maîtres nageurs présents ne pourraient pas correctement surveiller un groupe de 10 personnes trisomiques.



→ **Les démarches administratives**

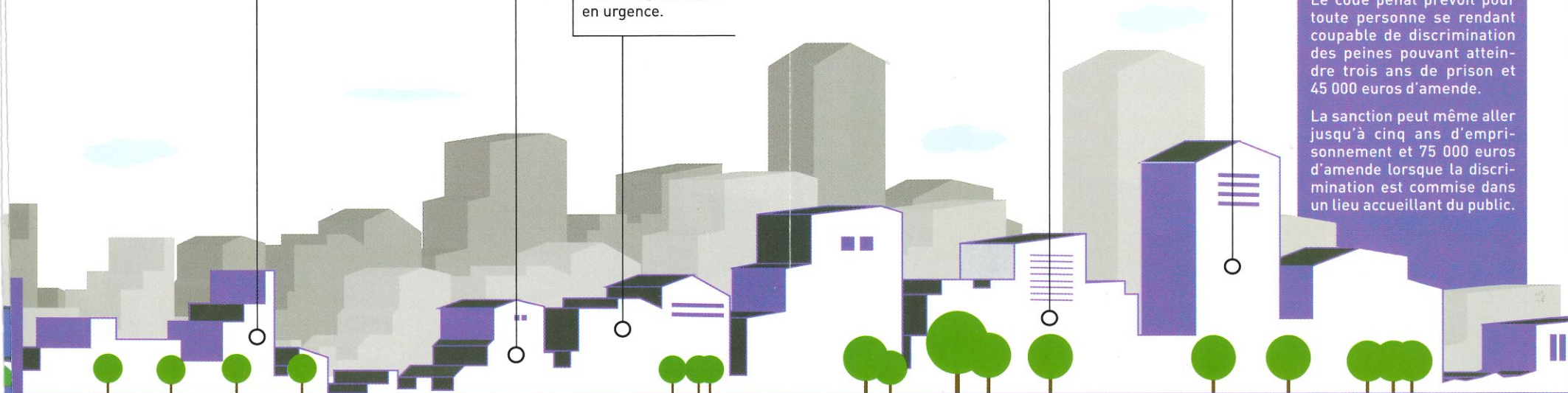
• Musulmane pratiquante, **Safia**, à 24 ans, a choisi de porter le foulard, et n'a jamais rencontré de problème depuis. Sauf lorsqu'elle a voulu passer son permis de conduire. L'auto-école a refusé de la prendre comme élève, alors que le port du foulard n'est interdit qu'à l'école.

• De nationalité française, **Amin Tougouré**, n'a toujours pas compris pourquoi la préfecture lui a demandé beaucoup plus de papiers qu'à son ami et voisin François, pour la revente de son véhicule.

**Les discriminations sont des délits punis par la loi.**

Le code pénal prévoit pour toute personne se rendant coupable de discrimination des peines pouvant atteindre trois ans de prison et 45 000 euros d'amende.

La sanction peut même aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende lorsque la discrimination est commise dans un lieu accueillant du public.



# QUE FAIT LA HALDE ?



## → Des actions de lutte contre les discriminations

• La HALDE vous conseille, vous aide à faire valoir vos droits et vous oriente.

- Elle peut **exiger des documents et des preuves** que vous n'avez pas pu obtenir d'un employeur, d'une administration...

- Elle peut organiser une **médiation** pour trouver un accord.

- Elle peut proposer une **transaction pénale** (amende), demander une **indemnisation** à celui qui vous a discriminé et **saisir le tribunal correctionnel** en cas de refus de la transaction.

- Elle saisit le Procureur de la République en cas de délit et elle intervient devant le juge si vous décidez d'aller au tribunal.

## → Des actions de promotion de l'égalité

• La HALDE organise des tests de discrimination pour vérifier que les lois sont respectées.

• La HALDE recommande **des modifications législatives et réglementaires**.

• Elle fait connaître les **bonnes pratiques**.

### Dans l'emploi

Des entreprises revoient leurs procédures de **recrutement** et de **promotion**.

Elles font des actions de **formation**, de **sensibilisation** et d'**insertion** pour s'ouvrir à la **diversité** :

- pour que les **femmes cadres** soient plus nombreuses ;

- pour que les personnes **handicapées** puissent avoir une vie professionnelle ;

- pour aider les **jeunes de toutes origines** à intégrer l'entreprise ;  
- pour que les **seniors** puissent poursuivre leur carrière.

### Dans le logement

Des agences forment leurs personnels à l'égalité et s'engagent à éviter les traitements discriminatoires.

### Dans les mairies

Des mairies sensibilisent les agents municipaux aux discriminations et proposent des lieux d'écoute et d'information, afin de faciliter l'accès au droit des administrés.

**L'égalité des chances doit devenir une réalité.**

